

ErgoSanté ouvre sa première filiale à l'international pour répondre à une demande croissante pour ses exosquelettes

Anduze, le 29 mars 2021 - ErgoSanté, acteur technologique de l'économie sociale et solidaire dédié à la santé et au bien-être au travail, accélère son développement à l'international avec l'ouverture de sa première filiale, ErgoSchutz, basée à Öhringen, dans le Baden-Württemberg, en Allemagne. ErgoSanté s'implante ainsi dans le pays le plus industrialisé d'Europe pour diffuser sa gamme de produits phares à l'export : les exosquelettes dédiés à la protection des travailleurs de l'industrie.

ErgoSanté présentera notamment aux groupes industriels allemand son dernier exosquelette, le HAPO, un harnais de posture destiné à toute personne ayant besoin d'une assistance pour le dos et/ou aux personnes dont le poste de travail est considéré comme pénible pour le dos. Le HAPO diminue les efforts lombaires et préserve les disques intervertébraux en redirigeant les efforts du haut du corps vers les cuisses grâce à des ressorts en fibres de verre et une puissance d'assistance pouvant atteindre 14kg.

Les pathologies du dos liées à l'exercice professionnel ont été largement documentées en Allemagne. Les entreprises, particulièrement sensibles au retour sur investissement des mesures de prévention, sont à la recherche de solutions permettant d'adresser ces pathologies qui sont de plus en plus répandues. Ainsi, la mutuelle DAK-Gesundheit a produit en 2018 le rapport "Rätsel Rücken" ("Le casse-tête du dos"), qui dévoile les faits suivants :

- Le mal de dos est le deuxième diagnostic le plus important dans l'incidence de l'incapacité de travail - derrière les infections respiratoires ;
- Les trois quarts des salariés se plaignent de maux de dos au moins une fois dans l'année ;
- Le nombre d'admissions aux urgences pour des maux de dos a augmenté de 80% entre 2009 et 2016, pour atteindre 220 000.

L'étude de DAK-Gesundheit conclut que l'objectif de la politique de santé consistant à maîtriser le problème du dos n'a pas été atteint. Les acteurs de la santé et de l'industrie ont besoin de solutions innovantes. C'est là qu'ErgoSanté intervient, pour proposer aux entreprises sa gamme d'exosquelettes ainsi que l'ensemble de ses solutions d'aménagement des postes de travail, pour le secteur industriel et le secteur tertiaire.

Samuel Corgne, dirigeant-fondateur d'ErgoSanté, déclare « *Depuis la sortie de ses exosquelettes en 2019, ErgoSanté enregistre un fort intérêt à l'international et exporte déjà ses produits notamment aux Etats-Unis, en Italie, au Canada et au Brésil. Nous accélérons désormais notre développement à l'export à travers l'ouverture de nouvelles filiales. L'Allemagne est la première étape de ce mouvement d'internationalisation.* »

Cette expansion est soutenue par un marché mondial des exosquelettes en pleine croissance ; le cabinet d'analyses Research and Markets¹ anticipe que le marché mondial des exosquelettes pour les sept prochaines années pourrait atteindre un montant de 4,2 milliards de dollars en 2027, suivant un taux de croissance annuel de plus de 26 %.

¹ Research and Markets : *Wearable Robots and Exoskeletons - Global Market Outlook (2019-2027)*, Juin 2020

A PROPOS D'ERGOSANTE

Parce que malgré les progrès de la société, le travail en entreprise génère de plus en plus de troubles de santé, ErgoSanté améliore les conditions de travail des personnes valides et non valides, en amenant l'innovation technologique au service du plus grand nombre à travers des solutions sur-mesure.

ErgoSanté conçoit et distribue du matériel ergonomique adapté aux besoins spécifiques des entreprises et de leurs collaborateurs : son ambition est de proposer la meilleure solution technique face aux problématiques de santé en entreprise, jusqu'au handicap.

Créée en 2013, ErgoSanté réunit 100 collaborateurs experts répartis au sein de 15 agences pour accompagner les entreprises sur tout le territoire français et, depuis 2020, à l'international.

<http://www.ergosante.fr/>

CONTACTS

Presse : Calyptus - Mathieu Calleux / Nicolas Hélin – 01 53 65 37 91 / 37 96 – ergosante@calyptus.net